



## LAVE GLACE TS PRO

### LG TOUTES SAISONS -25°C

#### CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

- Formule haut de gamme fortement concentrée
- Ultra dégraissant autorisé en contact alimentaire\*
- Ne laisse aucune trace ni reflet
- Elimine film routier, insectes, boue, sel de déneigement
- Dégivrante en utilisation pure
- Utilisé pur : -25°C
- Dilué à 25% : -9°C
- Dilué à 50% : lave glace été
- Miscible avec les autres lave glace, cependant l'efficacité de la protection contre le gel peut diminuer

#### DOMAINES D'APPLICATION

- Nettoie les parebrises, lunette arrière
- VL et PL, TP, tracteurs et engins agricoles
- Bus, cars, camping cars
- Bateaux
- Toutes les surfaces vitrées, stratifiées, mélaminées, plexiglas...

#### MODE D'EMPLOI

**LAVE-GLACE AUTOMOBILE :** verser directement le produit dans le réservoir de lave-glace du véhicule et l'utiliser par brèves aspersion en actionnant les essuie-glaces.

Pour le nettoyage des rétroviseurs et des autres surfaces vitrées des véhicules, utiliser le produit avec un pulvérisateur, puis essuyer avec une raclette ou un chiffon propre.

**NETTOYAGE DES SURFACES VITRÉES :** utiliser le produit pur et à froid par pulvérisation directe sur la surface à nettoyer. Laisser agir quelques instants puis essuyer à l'aide d'un chiffon, d'une lingette microfibre ou d'une raclette.

**DÉGIVRANT :** Remplir un pulvérisateur de LAVE GLACE TS PRO non dilué et vaporiser directement sur les surfaces à dégivrer.

**PRÉCAUTIONS D'USAGE :** pour l'entretien de toute surface susceptible d'entrer en contact avec des denrées alimentaires, un rinçage à l'eau claire est obligatoire. Ne pas appliquer sur des écrans à cristaux liquide.

#### CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

• État physique :	Liquide limpide
• Couleur :	Bleu
• Odeur :	Caractéristique
• pH pur :	9,10 +/- 0.7 q
• Densité :	0,973 g/cm <sup>3</sup> ± 0,050
• Point éclair vase clos :	20°C ± 1°C

\* Tous les éléments constituant la formule sont conformes à la réglementation du contact alimentaire.

(Arrêté du 19 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 8 septembre 1999 pris pour l'application de l'article 11 du décret no 73-138 du 12 février 1973 modifié portant application de la loi du 1er août 1905 sur les fraudes et falsifications en ce qui concerne les procédés et les produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux).

#### CONDITIONNEMENT

• Tonnelet 60L	Code produit : IT1023032
• Fût de 210L	Code produit : IT1023141

#### STOCKAGE

- Tenir à l'abri de la lumière et de la chaleur.

Cette fiche technique a été établie le 18/07/2022 et annule toutes les fiches précédentes. Les renseignements fournis sont basés sur nos connaissances et expériences à ce jour. L'attention des utilisateurs attirée sur les risques éventuels encourus lorsque le produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

